Jean-Baptiste André Godin à Abby May Richards, 11 novembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Abby May Richards, 11 novembre 1880, 1880-11-11

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50373

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation1 p. (258v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 novembre 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

DestinataireRichards, Abby May
Lieu de destination228, West 40th Street, New York (New York, États-Unis)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre d'Abby May Richards en lui indiquant qu'il ne peut donner suite à sa demande en détournant du personnel ou des ressources de l'œuvre du Familistère.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 258v sont copiées la fin de la lettre de Godin à monsieur Riquet du 11 novembre 1880 et la lettre de Godin à Abby May Richards du 11 novembre 1880.

Mots-clés

Information
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50373?context=pdf

538

Paris le [illegible] 18

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 [illegible] mais j'ai le regret de vous dire que je ne puis donner satisfaction à votre demande.

L'œuvre des Incurables est trop considérable pour que je puisse en distraire ni des hommes ni des ressources ; elle nécessite toutes les forces vives de chacun.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon meilleur sentiment.

[illegible]

[illegible] de Robert Mary, [illegible]

acte de vous être nécessaire pour la stabilité de votre caractère ne peut-elle faire mal à la place ici. Une Association entre employés et ouvriers exige absolument les caractères les plus bienveillants et les plus désireux de toujours maintenir l'accord entre les membres.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments parfaits.

[illegible]